

Information financière relative au premier semestre 2025

Performance commerciale et croissance de l'EBITDAaL soutenues, en dépit d'un environnement de marché difficile

- Base clients mobiles postpayés +3,6 % en glissement annuel
- Base clients câble +3,0 % en glissement annuel
- Chiffre d'affaires en baisse de -1,5 % au S1 en glissement annuel
- EBITDAaL en hausse de +4,7 % au S1 en glissement annuel¹

Éléments opérationnels marquants

- Ajouts nets positifs malgré l'intensification de la pression concurrentielle et le ralentissement de la croissance du marché haut débit
- La base clients mobiles postpayés a augmenté de 48k, soutenue notamment par notre offre hey! et par le succès de notre nouveau portefeuille mobile Orange, portant le nombre total d'abonnés à 3,5 millions (+3,6 % en glissement annuel)
- La base de clients câble s'est accrue de 13k, portant le nombre total d'abonnés à 1 034k, (+3,0 % en glissement annuel)

Chiffres-clés opérationnels du groupe Orange Belgium

	S1 2024	S1 2025	Variation
Base clients abonnements mobiles (en milliers)	3393	3515	3,6%
Ajouts nets (en milliers)	74	48	-34,7%
Base clients câble (en milliers)	1004	1034	3,0%
Ajouts nets (en milliers)	18	13	-24,8%

Éléments financiers marquants

- Le chiffre d'affaires total a atteint 962,7 millions d'euros, en baisse de 1,5 %, ce qui résulte d'une réduction des activités faiblement génératrices de marge et d'une légère diminution du chiffre d'affaires des services
- L'EBITDAaL a connu une progression vigoureuse de +4,7 %, soutenu par la réalisation des synergies et par une maîtrise efficace des coûts
- Les eCapex ont augmenté de +2,2 % à 184,0 millions d'euros, ce qui est en grande partie attribuable aux initiatives de déploiement des réseaux fixe et mobile

Chiffres-clés financiers du groupe Orange Belgium

en millions d'euros	S1 2024	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	977,6	962,7	-1,5%
Services facturés aux clients	794,2	786,0	-1,0%
EBITDAaL	252,9	264,8	4,7%
marge (% du chiffre d'affaires)	25,9%	27,5%	163 bp
eCapex ²	-180,1	-184,0	2,2%
Cash-flow opérationnel ajusté³	72,8	80,8	10,9%
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	279,6	249,6	-10,7%
Résultat net consolidé	-17,7	2,5	-113,9%
Endettement financier net	1 907,0	1 878,7	-1,5%
Total des emprunts	1 952,0	1 929,2	-1,2%

¹ Impacté par les frais de gestion liés à la nouvelle convention de services de gestion avec Orange SA.

² Les eCapex s'entendent hors frais d'acquisition de fréquences

³ Cash-flow opérationnel ajusté défini comme EBITDAaL – eCapex hors frais d'acquisition de fréquences

Xavier Pichon, Chief Executive Officer, commente :

Notre performance au premier semestre reflète la résilience et l'agilité d'Orange Belgium dans un environnement concurrentiel difficile. Malgré cela, cette performance repose sur la vigueur des ajouts nets, notamment sur le segment B2C, portée par le succès de notre portefeuille mobile et par des campagnes promotionnelles ciblées.

Sur le segment B2B, nous avons tiré parti de l'expertise collective des différentes entités Orange présentes en Belgique pour offrir une approche de marché unifiée aux PME, aux entreprises multinationales et aux organismes publics — ce qui nous a permis de franchir un nouveau cap important dans notre stratégie « Lead the Future ».

Dans le cadre de notre stratégie « Lead the Future », nous avons continué à investir dans notre réseau fixe, ce qui nous a permis de consolider notre place de leader grâce à la modernisation de nos infrastructures. Le déploiement de technologies de nouvelle génération et les partenariats que nous avons noués avec les acteurs phares du secteur nous permettent de bien nous positionner pour répondre aux futures exigences de connectivité et proposer des solutions à large bande à haute capacité.

Antoine Chouc, Chief Financial Officer, ajoute :

Notre EBITDAaL est ressorti en très forte progression au premier semestre de l'année, porté par les synergies plus importantes que prévu enregistrées après l'acquisition de VOO et par la bonne exécution des initiatives de transformation mises en œuvre dans le cadre de notre stratégie « Lead the Future ».

Le léger accroissement des eCapex est la conséquence de la mise en œuvre de notre programme de partage de réseaux, qui nous procure des avantages significatifs, et de la modernisation de notre réseau fixe.

Compte tenu de ce premier semestre très solide et de la meilleure orientation de notre chiffre d'affaires que nous anticipons pour le second semestre, nous prévoyons d'atteindre le haut de la fourchette de nos objectifs d'EBITDAaL (entre 545 millions d'euros et 565 millions d'euros) pour l'exercice 2025. Nous réitérons notre engagement à maintenir notre discipline en matière d'investissement industriel et à mettre à profit nos gains d'efficacité opérationnelle.

Table des matières

1. Principaux éléments marquants	4
1.1 Éléments opérationnels marquants	4
1.2 Éléments marquants sur le plan réglementaire	4
2. Commentaires relatifs à la situation financière	5
2.1 Comptes consolidés du groupe Orange Belgium	5
2.2 État consolidé du résultat global	5
2.3 Liquidités et ressources en capital	6
2.4 Activités du Groupe Orange Belgium, par secteur d'activité	7
2.4.1. Belgique	7
2.4.2. Luxembourg	8
3. Risques financiers et gestion du risque	8
4. Événements postérieurs à la clôture du premier semestre 2025	8
5. Perspectives	8
6. Conférence téléphonique	8
7. Actions	8
8. États financiers consolidés intermédiaires résumés	9
État consolidé du résultat global intermédiaire résumé	10
État consolidé de la situation financière intermédiaire résumé	11
État consolidé des flux de trésorerie intermédiaire résumé	12
État consolidé des variations des capitaux propres intermédiaire résumé	13
9. Annexe aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	14
État consolidé du résultat global intermédiaire résumé pour le premier semestre clos le 30 juin 2025	14
Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net pour le premier semestre clos le 30 juin 2025	14
État consolidé du résultat global intermédiaire résumé pour le premier semestre clos le 30 juin 2024	15
10. Parties liées	21
11. Événements postérieurs à la clôture	21
12. Autres	21
13. Déclaration des personnes responsables	22
14. Glossaire	24
A propos d'Orange Belgium	26

1. Principaux éléments marquants

1.1 Éléments opérationnels marquants

- **Orange unifie son front de vente et renforce considérablement son offre de produits et services de connectivité, cloud, IA et cybersécurité afin de conquérir le leadership sur le marché B2B en Belgique**

Orange a lancé une solution B2B de premier plan sur le marché belge haut de gamme. L'expertise combinée d'Orange Belgium, d'Orange Business, d'Orange Business Digital Services et d'Orange Cyberdéfense a permis de créer une puissante synergie qu'aucun autre opérateur de télécommunications en Belgique ne peut offrir aux PME, aux entreprises (multi)nationales et aux organismes publics. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la stratégie « Lead the Future », qui offre une proposition de valeur B2B unique pour les besoins actuels et futurs en matière de ICT, de connectivité et de cybersécurité.

- **Victoire de la Team 5 au hackathon hey! : l'IA de demain en marche**

Les 14 et 15 mars derniers, hey!, la b-brand d'Orange Belgium, a organisé un hackathon dédié à l'intelligence artificielle à BeCentral, en plein centre de Bruxelles. Plus de 90 étudiants, répartis en dix équipes, ont travaillé intensivement pendant deux jours sur cinq défis technologiques visant à imaginer les solutions d'IA de demain pour hey! et Orange Belgium. C'est la Team 5 qui a remporté cette édition. L'équipe a impressionné le jury avec son projet : un Assistant Virtuel Intelligent conçu pour optimiser les offres de hey! telecom. Leur victoire leur offre l'opportunité de passer un test de personnalité avec une séance de débriefing personnalisée, ainsi qu'un atelier spécialisé chez Google et Amazon.

- **Orange Belgium modernise son réseau internet fixe à 1 Gbps pour répondre aux futures exigences de connectivité grâce à l'architecture d'accès distribuée (DAA)**

Dans la lignée du déploiement actuel de la technologie DOCSIS 3.1, destiné à fournir un débit de 1 Gbps, Orange Belgium dote à présent son réseau HFC de l'architecture d'accès distribuée (DAA). Cette transformation, qui couvre au moins 34 % de son champ d'action en Wallonie et à Bruxelles, s'effectue en partenariat avec Teleste, Commscope et Nokia. L'architecture DAA marque une évolution de taille pour les réseaux à fibre hybride, car elle décentralise et virtualise les fonctions de tête et de réseau. En exploitant l'omniprésence du transport optique Ethernet, elle ouvre la voie aux technologies à 10 Gbps.

1.2 Éléments marquants sur le plan réglementaire

- **Revue de l'analyse du marché de la large bande et de la radiodiffusion télévisuelle**

Le 26 juillet 2024, Wyre et Proximus, en collaboration avec Telenet et Fiberklaar, ont annoncé avoir signé un protocole d'accord non contraignant en vue d'une éventuelle collaboration future concernant les réseaux fixes dans une grande partie de la Flandre.

À la même date, l'IBPT a annoncé que l'Autorité nationale de la concurrence (ABC-BMA) examinera cet accord en étroite collaboration avec l'IBPT et que, si l'accord répond aux exigences de l'IBPT et de l'ABC-BMA, la régulation ex-ante de la zone géographique couverte par l'accord ne sera probablement plus nécessaire. Cette enquête est toujours en cours.

Dans son projet de plan de travail pour 2025, l'IBPT vise à lancer une consultation sur une analyse mise à jour du marché de la large bande et de la radiodiffusion télévisuelle au quatrième trimestre 2025.

- **Extension de la licence 2,6 GHz**

Suite à une consultation à la mi-2024, l'IBPT a décidé le 7 janvier 2025 de prolonger les licences 2,6 GHz pour Orange Belgium, Proximus, Citymesh Air et Telenet Group. Les droits d'utilisation d'Orange Belgium de 2x20 MHz dans cette bande sont prolongés de la mi-2027 jusqu'au 30 juin 2032 pour un droit de licence unique de 6.667.200 €, dû en juillet 2027.

2. Commentaires relatifs à la situation financière

2.1 Comptes consolidés du groupe Orange Belgium

Groupe Orange Belgium : compte de résultats consolidé

en millions d'euros	S1 2024	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	977,6	962,7	-1,5%
Belgique	947,4	931,9	-1,6%
Luxembourg	37,7	37,5	-0,6%
Élimination intra-groupe	-7,5	-6,7	-10,7%
EBITDAaL	252,9	264,8	4,7%
Belgique	245,7	256,5	4,4%
Luxembourg	7,2	8,2	15,0%
marge (% du chiffre d'affaires)	25,9%	27,5%	163 bp

2.2 État consolidé du résultat global

Groupe Orange Belgium : chiffre d'affaires consolidé

en millions d'euros	S1 2024	S1 2025	Variation
Convergence	302,8	311,9	3,0%
Mobile seul	303,4	285,6	-5,9%
Fixe seul	165,4	165,8	0,2%
Services informatiques & Intégration	22,5	22,7	0,9%
Services facturés aux clients	794,2	786,0	-1,0%
Vente d'équipements ⁴	81,9	93,7	14,4%
Services aux opérateurs	86,0	78,9	-8,3%
Autres revenus ⁴	15,5	4,1	-73,5%
Chiffre d'affaires	977,6	962,7	-1,5%

Charges opérationnelles

en millions d'euros	S1 2024	S1 2025	Variation
Coûts directs	-316,7	-292,2	-7,7%
Charges de personnel	-123,1	-125,5	2,0%
Coûts indirects y compris le droit d'utilisation d'actifs	-282,1	-277,6	-1,6%
dont dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-31,1	-29,1	
	-721,9	-695,3	-3,7%

⁴ Ventes d'équipements reclassées de canaux des partenaires (Autres revenus) en canaux Orange détenus en propre (Vente d'équipements)

De l'EBITDAaL au résultat net

Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net en millions d'euros

	S1 2024	S1 2025
EBITDAaL	252,9	264,8
Marge (% du chiffre d'affaires)	25,9%	27,5%
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,2	-0,1
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,2	-0,2
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-203,7	-203,3
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-12,0	-4,7
Coûts de financement de contrat de location	2,8	2,7
Résultat opérationnel (EBIT)	40,1	59,2
Résultat financier	-57,3	-49,8
Résultat courant avant impôts (PBT)	-17,2	9,4
Impôts	-0,5	-6,9
Résultat net consolidé	-17,7	2,5

2.3 Liquidités et ressources en capital

Les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour analyser ses flux de trésorerie sont le cash-flow opérationnel ajusté et le cash-flow organique. Le cash-flow opérationnel ajusté se définit comme l'EBITDAaL après déduction des eCapex. Le cash-flow organique mesure le flux net de trésorerie généré par l'activité, diminué des eCapex et majoré du produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles.

en millions d'euros	S1 2024	S1 2025
EBITDAaL	252,9	264,8
eCAPEX	-180,1	-184,0
Cash-flow opérationnel ajusté	72,8	80,8

Rapprochement du cash-flow organique

en millions d'euros	S1 2024	S1 2025
Résultat net consolidé	-17,7	2,5
Éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie	325,3	304,1
Variation du besoin en fonds de roulement	31,0	1,1
Autres décaissements nets	-59,0	-58,0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	279,6	249,6
eCapex, frais d'acquisition de fréquences inclus	-180,3	-184,4
Paiements anticipés sur les subventions d'investissement	0,0	4,3
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	-32,6	-17,3
Produits de cession de titres de participation, nets de la trésorerie cédée	0,2	0,4
Remboursements des dettes locatives	-28,8	-27,8
Cash-flow organique	38,1	24,8
Élimination des licences de télécommunication payées	10,1	10,4
Cash-flow organique des activités télécom	48,1	35,2

Endettement net		
en millions d'euros, fin de période	30.06.2024	30.06.2025
Disponibilités et quasi-disponibilités		
Disponibilités	-45,0	-50,5
Quasi-disponibilités	0,0	0,0
	-45,0	-50,5
Passif financiers		
Emprunts inter-sociétés à court terme	31,7	209,2
Emprunts bancaires à court terme	16,2	12,2
Put option Nethys SA	0,0	0,0
Emprunts bancaires à long terme	61,3	40,9
Emprunts inter-sociétés à long terme	1 842,8	1 666,9
	1 952,0	1 929,2
Dette nette (Emprunts et dettes assimilées - Disponibilités et quasi-disponibilités)	1 907,0	1 878,7

2.4 Activités du Groupe Orange Belgium, par secteur d'activité

Le détail des activités du Groupe Orange Belgium se présente comme suit :

2.4.1. Belgique

Services sur les réseaux câblés : chiffres en milliers, sauf indication contraire

	S1 2024	S1 2025	Variation		S1 2024	S2 2025
Base clients câble				Ajouts nets		
Base clients câble B2C	926	949	2,5%	Base clients câble B2C	9	7
Base clients câble B2B	78	85	8,3%	Base clients câble B2B	9	6
	1004	1034	3,0%		18	13

Services mobiles

Belgique : chiffres en milliers, sauf indication contraire

	S1 2024	S1 2025	Variation		S1 2024	S2 2025
Clients mobiles				Ajouts nets		
Forfaits	3 393	3 515	3,6%	Forfaits	74	48
Prépayés	308	251	-18,5%	Prépayés	-21	-23
M2M	3 387	4 256	25,7%	M2M	583	387
	7 088	8 022	13,2%		636	412

Analyse financière

Belgique : principales données financières

en millions d'euros	S1 2024	S1 2025	Variation
Convergence	302,8	311,9	3,0%
Mobile seul	283,8	264,9	-6,7%
Fixe seul	161,1	160,7	-0,3%
Services informatiques & Intégration	22,4	22,7	1,5%
Services facturés aux clients	770,0	760,2	-1,3%
Vente d'équipements ⁵	75,5	87,8	16,3%
Vente en gros	80,8	74,9	-7,3%
Autres revenus ⁵	21,0	9,0	-57,3%
Chiffre d'affaires	947,4	931,9	-1,6%
EBITDAaL	245,7	256,5	4,4%
Marge (% du chiffre d'affaires)	25,9%	27,5%	159 bp

⁵ Ventes d'équipements reclassées de canaux des partenaires (Autres revenus) en canaux Orange détenus en propre (Vente d'équipements)

2.4.2. Luxembourg

Analyse opérationnelle

Luxembourg : données opérationnelles relatives aux services mobiles (en milliers, sauf indication contraire)

	S1 2024	S1 2025
Clients mobiles	249	263

Analyse financière

Luxembourg : principales données financières

en millions d'euros	S1 2024	S1 2025	Variation
Mobile seul	19,7	20,7	5,2%
Fixe seul	4,3	5,1	18,8%
Services informatiques & Intégration	0,2	0,0	-76,6%
Services facturés aux clients	24,1	25,8	7,0%
Vente d'équipements	6,4	5,9	-7,5%
Services aux opérateurs	7,2	5,8	-19,7%
Autres revenus	0,0	0,0	
Chiffre d'affaires	37,7	37,5	-0,6%
EBITDAaL	7,2	8,2	15,0%
Marge (% du chiffre d'affaires)	19,0%	21,9%	297 bp

3. Risques financiers et gestion du risque

Aucun changement n'est intervenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel 2024.

4. Événements postérieurs à la clôture du premier semestre 2025

Aucun événement n'a entraîné des ajustements, et aucun événement entraînant des ajustements, ni aucun événement significatif n'entraînant pas d'ajustements, ne s'est produit entre la date du bilan et la date à laquelle la publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés a été autorisée.

5. Perspectives

La Société table sur un EBITDAaL compris entre 545 millions d'euros et 565 millions d'euros. Le montant total des eCapex en 2025 devrait se situer entre 365 millions d'euros et 385 millions d'euros.

6. Conférence téléphonique

Date : 24/07/2025
Heure : 10h00 (CET), 9h00 (UK), 04h00 (US/NY)
Conférence téléphonique : [Orange Belgium : résultats du S1 2025](#)
Veuillez à vous connecter 10 minutes avant le début de la conférence téléphonique.

7. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur Euronext Bruxelles.

	S1 2024	S1 2025
Transactions		
Cours de clôture moyen (en euros)	13,8	15,4
Volume quotidien moyen	5230	2408
Valeur quotidienne moyenne (en millions d'euros)	0,1	0,0
Actions et capitalisation		
Nombre total d'actions (en millions)	67,41	67,41
Cours de clôture (en euros)	14,9	16,9
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	1 007,1	1 135,9

8. États financiers consolidés intermédiaires résumés

État consolidé du résultat global intermédiaire résumé	p. 10
État consolidé de la situation financière intermédiaire résumé	p. 11
État consolidé des flux de trésorerie intermédiaire résumé	p. 12
État consolidé des variations des capitaux propres intermédiaire résumé	p. 13
Annexe aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	p. 14

État consolidé du résultat global intermédiaire résumé

en millions d'euros	30.06.2024	30.06.2025
Services facturés aux clients	794,2	786,0
Convergence	302,8	311,9
Mobile seul	303,4	285,6
Fixe seul	165,4	165,8
Services informatiques & Intégration	22,5	22,7
Vente d'équipements ⁶	81,9	93,7
Vente en gros	86,0	78,9
Autres revenus ⁶ (*)	15,5	4,1
Chiffre d'affaires consolidé	977,6	962,7
Achat de matériel	-103,5	-97,9
Autres coûts directs	-205,7	-193,5
Pertes de valeur sur les créances clients et des autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats (**)	-7,5	-0,8
Coûts directs	-316,7	-292,2
Coûts de personnel	-123,1	-125,5
Dépenses commerciales	-28,5	-27,7
Autres dépenses IT et réseau	-108,0	-107,7
Frais immobiliers	-11,1	-13,4
Frais généraux	-75,5	-73,4
Autres produits indirects	19,4	16,7
Autres coûts indirects	-47,3	-43,0
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-31,1	-29,1
Coûts indirects	-282,1	-277,6
Autres frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition (***)	-12,0	-4,7
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-203,7	-203,3
Pertes de valeur des immobilisations corporelles	-0,2	-0,2
Quote-part dans le profit (la perte) des sociétés associées	0,2	-0,1
Résultat opérationnel (EBIT)	40,1	59,2
Résultat financier	-57,3	-49,8
Charges financières	-57,3	-49,8
Résultat courant avant impôts (PBT)	-17,2	9,4
Impôts	-0,5	-6,9
Résultat net consolidé	-17,7	2,5
Résultat net consolidé part du Groupe	-12,7	2,5
Intérêts minoritaires	-5,0	0,0
État du Résultat Global Consolidé		
Résultat des activités poursuivies et de la période	-17,7	2,5
Autres éléments du résultat global (couverture de flux de trésorerie net de taxes)	10,8	2,2
Résultat global de l'ensemble consolidé	-6,8	4,7
Part du groupe dans le résultat global consolidé de la période	-2,2	4,7
Partie du résultat global total attribuable aux participations minoritaires	-4,7	0,0
Résultat de base par action (en EUR)	-0,20	0,04
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires (hors actions propres)	62 433 906	67 412 205
Résultat dilué par action (en EUR)	-0,20	0,04
Nombre moyen pondéré dilué des actions ordinaires (hors actions propres)	62 433 906	67 412 205

* Les autres revenus au 30 juin 2024 comprennent la totalité du chiffre d'affaires de VOO depuis l'acquisition hors ventes d'équipement de VOO (37 millions d'euros). Les ventes d'équipement de VOO (0,6 million d'euros) ont été comptabilisées à la rubrique correspondante

** La variance annuelle est expliquée par un accord de vente en gros signé et comptabilisé en juin 2024, non récurrente en 2025

*** Les charges de restructuration, d'intégration et d'acquisition englobent des frais de résiliation de contrats et de licenciement ainsi que les coûts d'acquisition et d'intégration principalement relatifs à l'acquisition de VOO en 2024.

⁶ Ventes d'équipements reclassées de canaux des partenaires (Autres revenus) en canaux Orange détenus en propre (Vente d'équipements)

État consolidé de la situation financière intermédiaire résumé

en millions d'euros	Notes	31.12.2024	30.06.2025
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	9.4	751,2	751,2
Autres immobilisations incorporelles	9.5	861,9	835,1
Immobilisations corporelles	9.6	1 803,9	1 809,2
Droits d'utilisation des actifs loués	9.7	172,4	164,3
Titres mis en équivalence		7,0	6,9
Actifs financiers non courants		1,7	1,7
Autres actifs non courants		2,4	6,3
Actifs d'impôts différés		7,5	7,3
Total actifs non courants		3 608,0	3 582,0
Stocks		34,8	32,7
Créances clients		220,8	225,9
Autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients		117,9	111,7
Actifs financiers courants		2,1	1,0
Actifs dérivés courants		0,2	0,4
Autres actifs courants		5,7	3,8
Impôts et taxes d'exploitation actifs	9.10	0,6	0,4
Actifs d'impôt exigible		9,2	5,2
Charges constatées d'avance		18,8	22,8
Disponibilités et quasi-disponibilités	9.8	58,2	50,5
Total de l'actif courant		468,3	454,4
Total de l'actif		4 076,3	4 036,4
PASSIF			
Capital social		148,1	148,1
Apport en capital supplémentaire		136,8	136,8
Réserve légale		14,8	14,8
Réserves (hors réserve légale)		659,5	662,9
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	9.9	959,2	962,6
Total des capitaux propres		959,2	962,6
Passifs financiers non courants	9.8	1 887,0	1 707,8
Passifs locatifs non courants	9.11	150,4	135,6
Passifs dérivés non courants	9.12	16,9	18,4
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes		138,7	129,1
Avantages du personnel non courants		3,2	3,2
Provisions pour démantèlement non courantes	9.13	54,2	53,2
Autres passifs non courants		38,9	38,6
Impôts différés passifs		55,1	61,1
Total des passifs non courants		2 344,4	2 147,0
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes		59,5	54,1
Dettes fournisseurs		286,1	294,8
Passifs financiers courants	9.8	76,1	221,4
Passifs locatifs courants		29,7	37,4
Passifs dérivés courants		0,2	0,4
Avantages du personnel courants		63,2	52,5
Provisions pour démantèlement courantes	9.13	5,6	4,9
Provisions pour restructuration courantes		5,9	5,0
Autres passifs courants		11,0	10,1
Impôts et taxes d'exploitation passifs	9.10	151,2	163,7
Impôt sur les sociétés		17,9	14,0
Passif lié aux contrats conclus avec des clients		65,6	67,7
Produits constatés d'avance		0,7	0,8
Total des passifs courants		772,7	926,7
Total du passif		4 076,3	4 036,4

État consolidé des flux de trésorerie intermédiaire résumé

en millions d'euros	30.06.2024	30.06.2025
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-17,7	2,5
Ajustements pour réconcilier le bénéfice net (perte) avec la trésorerie générée par les opérations		
Impôts et taxes d'exploitation	24,5	19,9
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	203,7	203,3
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	31,1	29,1
Perte de valeur des actifs non courants	0,2	0,2
Résultat de cession	-0,5	-0,6
Dotations (reprises) des provisions	0,9	-5,4
Résultat des entités mises en équivalence	-0,2	0,1
Impôt sur les sociétés	0,5	6,9
Résultat financier	57,3	49,8
Écarts de change nets et instruments dérivés opérationnels	0,3	-0,1
Rémunération en actions	0,1	0,1
Pertes de valeur sur les créances clients et autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats	7,5	0,8
	325,3	304,1
Variation du besoin en fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des stocks bruts	7,9	4,4
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	3,3	-6,1
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	-2,4	8,9
Variations des autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients	3,8	6,1
Variations du passif lié aux contrats conclus avec des clients	-1,2	2,2
Variations des autres éléments d'actif et de passif	19,7	-14,5
	31,0	1,1
Autres décaissements nets		
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	-3,3	-9,6
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	-52,2	-47,1
Impôt sur les sociétés décaissé	-3,6	-1,3
	-59,0	-58,0
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	279,6	249,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions (cessions) d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-180,3	-184,4
Paiements anticipés sur les subventions d'investissement	0,0	4,3
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	-32,6	-17,3
Investissements dans les sociétés contrôlées et entreprises acquises, nets de la trésorerie acquise	0,0	-0,1
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,0	0,4
Diminution (augmentation) des placements et autres actifs financiers	-1,0	1,2
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	-213,7	-195,9
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Emissions d'emprunts non courants	3,6	0,0
Remboursements d'emprunts non courants	-28,0	-6,2
Remboursement des dettes locatives	-28,8	-27,8
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	-15,4	-27,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-68,6	-61,4
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités	-2,7	-7,7
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture		
dont disponibilités des activités poursuivies	47,7	58,2
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	-2,7	-7,7
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture		
dont disponibilités des activités poursuivies	45,0	50,5
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	0,0	0,0
Cash-flow organique (*)	38,1	24,7
Cash-flow organique des activités télécom (**)	48,1	35,2

* Flux de trésorerie généré par l'activité diminué des investissements corporels et incorporels augmenté du produit de cession des immobilisations corporelles et incorporelles diminué des remboursements des dettes locatives.

** Le cash-flow organique des activités télécom correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminuée (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés).

État consolidé des variations des capitaux propres intermédiaire résumé

en millions d'euros	Capital social	Apport en capital	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	148,1	136,8	14,8	659,5	959,3
Résultat net de la période				2,5	2,5
Autres éléments du résultat global retraité				2,2	2,2
Résultat net de la période				4,7	4,7
Autres				-1,5	-1,5
Plan de rémunération en actions				0,1	0,1
Solde au 30 juin 2025	148,1	136,8	14,8	662,9	962,6

en millions d'euros	Capital social	Apport en capital	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	131,7	0,0	13,2	519,6	664,5
Résultat net de la période				-17,7	-17,7
Autres éléments du résultat global retraité				10,8	10,8
Résultat net de la période				-6,8	-6,8
Autres				0,5	0,5
Put option Nethys S.A.	16,4	136,8		128,6	281,8
Solde au 30 juin 2024	148,1	136,8	13,2	642,0	940,1

9. Annexe aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Orange Belgium S.A. (filiale d'Orange S.A.) est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec plus de 3 millions de clients, et au Luxembourg, via sa filiale Orange Communications Luxembourg. Orange Belgium est coté sur Euronext Bruxelles.

En tant qu'acteur convergent, l'entreprise fournit des services de télécommunications mobiles, d'internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Orange Belgium est également un prestataire de services aux opérateurs (« wholesale »), fournissant à ses partenaires l'accès à son infrastructure et à ses capacités de service. Le réseau mobile ultraperformant d'Orange Belgium dispose des technologies 2G, 3G, 4G, 4G+ et 5G et fait l'objet d'investissements permanents. Avec l'acquisition de VOO, il comprend également un réseau à large bande en Wallonie et dans une partie de Bruxelles.

9.1 Information sectorielle

État consolidé du résultat global intermédiaire résumé pour le premier semestre clos le 30 juin 2025

en millions d'euros, 1er semestre 2025	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe Orange Belgium
Services facturés aux clients	760,2	25,8	0,0	786,0
Convergence	311,9	0,0	0,0	311,9
Mobile seul	264,9	20,7	0,0	285,6
Fixe seul	160,7	5,1	0,0	165,8
Services informatiques & Intégration	22,7	0,0	0,0	22,7
Vente d'équipements	87,8	5,9	0,0	93,7
Services facturés aux opérateurs	74,9	5,8	-1,8	78,8
Autres revenus	9,0	0,0	-4,8	4,1
Chiffre d'affaires consolidé	931,9	37,5	-6,7	962,7
Coûts directs	-283,7	-14,8	6,3	-292,2
Charges de personnel	-120,8	-4,8	0,0	-125,5
Coûts indirects, dont	-268,2	-9,8	0,4	-277,6
Impôts et taxes d'exploitation	-19,0	-0,9	0,0	-19,9
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-27,3	-1,8	0,0	-29,1
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-4,7	0,0	0,0	-4,7
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-197,0	-6,3	0,0	-203,3
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,2	0,0	0,0	-0,2
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-0,1	0,0	0,0	-0,1
Résultat d'exploitation	57,3	1,9	0,0	59,2
Résultat net financier	-49,4	-0,1	0,0	-49,8
Résultat courant avant impôts (PBT)	7,8	1,9	0,0	9,4
Impôts	-6,4	-0,5	0,0	-6,9
Résultat net	1,1	1,3	0,0	2,5

Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net pour le premier semestre clos le 30 juin 2025

en millions d'euros, 1er semestre 2025	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe Orange Belgium
EBITDAaL	256,5	8,2	0,0	264,8
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-0,1	0,0	0,0	-0,1
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,2	0,0	0,0	-0,2
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-197,0	-6,3	0,0	-203,3
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-4,7	0,0	0,0	-4,7
Frais d'intérêt de location	2,7	0,0	0,0	2,7
Résultat opérationnel	57,3	1,9	0,0	59,2
Résultat financier	-49,7	-0,1	0,0	-49,8
Résultat courant avant impôts	7,6	1,9	0,0	9,4
Impôts	-6,4	-0,5	0,0	-6,9
Résultat net consolidé	1,1	1,3	0,0	2,5

État consolidé du résultat global intermédiaire résumé pour le premier semestre clos le 30 juin 2024

en millions d'euros, 1er semestre 2024	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe Orange Belgium
Services facturés aux clients	770,0	24,1	0,0	794,2
Convergence	302,8	0,0	0,0	302,8
Mobile seul	283,8	19,7	0,0	303,4
Fixe seul	161,1	4,3	0,0	165,4
Services informatiques & Intégration	22,4	0,2	0,0	22,5
Vente d'équipements	75,5	6,4	0,0	81,9
Services facturés aux opérateurs	80,8	7,2	-2,0	86,0
Autres revenus	21,0	0,0	-5,4	15,5
Chiffre d'affaires consolidé	947,4	37,7	-7,5	977,6
Coûts directs	-307,9	-16,3	7,5	-316,7
Charges de personnel	-118,8	-4,3	0,0	-123,1
Coûts indirects, dont	-272,1	-10,0	0,0	-282,1
Impôts et taxes d'exploitation	-23,6	-0,9	0,0	-24,5
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-29,2	-1,9	0,0	-31,1
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-12,0	0,0	0,0	-12,0
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-198,3	-5,4	0,0	-203,7
Perte de valeur des écarts d'acquisition	0,0	0,0	0,0	0,0
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,2	0,0	0,0	-0,2
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,2	0,0	0,0	0,2
Résultat d'exploitation	38,3	1,7	0,0	40,1
Résultat net financier	-57,1	-0,2	0,0	-57,3
Résultat courant avant impôts (PBT)	-18,8	1,6	0,0	-17,2
Impôts	0,0	-0,5	0,0	-0,5
Résultat net	-18,8	1,1	0,0	-17,7

Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net pour le premier semestre clos le 30 juin 2024

en millions d'euros, 1er semestre 2024	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe Orange Belgium
EBITDAaL	245,7	7,2	0,0	252,9
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,2	0,0	0,0	0,2
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,2	0,0	0,0	-0,2
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-198,3	-5,4	0,0	-203,7
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-12,0	0,0	0,0	-12,0
Frais d'intérêt de location	2,8	0,0	0,0	2,8
Résultat opérationnel	38,3	1,7	0,0	40,1
Résultat financier	-57,1	-0,2	0,0	-57,3
Résultat courant avant impôts	-18,8	1,6	0,0	-17,2
Impôts	0,0	-0,5	0,0	-0,5
Résultat net consolidé	-18,8	1,1	0,0	-17,7

9.2 Base de préparation des états financiers

9.2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2025 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'UE ; le conseil d'administration en a autorisé la publication le 23 juillet 2025.

Le présent rapport doit être lu en conjonction avec les états financiers annuels consolidés d'Orange Belgium pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont libellés en millions d'euros, sauf indication contraire. L'euro est la devise fonctionnelle et de présentation du Groupe. Chaque entité du Groupe applique cette devise fonctionnelle à ses états financiers. Ils ne contiennent pas toutes les informations requises pour former un jeu complet d'états financiers établis suivant les normes internationales IFRS. Ils contiennent toutefois certaines notes annexes visant à expliquer les événements et les transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe Orange Belgium depuis les derniers états financiers annuels.

9.2.2 Principes comptables

Les principes comptables et méthodes d'évaluation adoptés dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 30 juin 2025 n'ont subi aucune modification par rapport à ceux qui ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Le présent rapport doit être lu en conjonction avec les états financiers annuels consolidés d'Orange Belgium pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, puisqu'il ne comprend pas toutes les informations requises dans les états financiers annuels consolidés.

9.2.3 Recours à des estimations et aux jugements

Lors de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés, la direction d'Orange Belgium est tenue de procéder à des estimations dans la mesure où plusieurs éléments inclus dans ces états financiers consolidés sont impossibles à évaluer de manière précise. Les hypothèses retenues pour les principales estimations sont semblables à celles qui sont décrites dans le rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La direction est amenée à revoir ses estimations en fonction de l'évolution des circonstances sous-jacentes ou à la lumière de nouvelles informations. Par conséquent, les estimations faites au 30 juin 2025 sont susceptibles d'évoluer.

La direction fait également usage de jugement pour définir et appliquer les politiques comptables appropriées à certaines transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur n'abordent pas de manière spécifique les problématiques comptables concernées.

Les jugements importants portés par la direction dans l'application des principes comptables du Groupe, ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations, sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les derniers états financiers annuels.

9.2.4 Normes et interprétations applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2025

- **Amendements à IAS 21 – Absence de convertibilité** : fournit des indications pour préciser dans quelles situations une monnaie est convertible et comment déterminer le cours de change en l'absence de convertibilité.

Ces amendements n'ont eu aucun impact sur les états financiers intermédiaires consolidés résumés du Groupe Orange Belgium au 30 juin 2025.

9.3 Périmètre de consolidation

Aucun changement n'est intervenu dans le périmètre de consolidation au premier semestre de l'année 2025.

De même que sur l'exercice précédent, le périmètre de consolidation englobe également IRISnet SCRL (comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence – 28,16 %), M'Wingz S.R.L. (comptabilisée comme une opération conjointe – 50 %) et les sociétés suivantes détenues à 100 % : Orange Belgium S.A., Orange Communications Luxembourg S.A., Smart Services Network S.A., Walcom Business Solutions S.A., A&S Partners S.A., VOO S.A., WBCC S.A. et BeTV S.A.

Orange Belgium détient, directement ou indirectement (par exemple, à travers d'autres filiales) moins de 20 % des droits de vote du Belgian Mobile Wallet et de CommuniThings. Orange Belgium n'exerce donc pas d'influence significative sur ces sociétés. De plus, l'objectif principal de son investissement dans ces deux sociétés n'est pas de générer de la plus-value.

9.4 Écarts d'acquisition

Au cours du premier semestre 2025, l'écart d'acquisition est resté inchangé. L'allocation du prix d'acquisition résultant de l'acquisition de VOO, comptabilisée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2024, est considérée comme définitive.

La majeure partie de l'écart d'acquisition est liée à l'acquisition de VOO (684,1 millions d'euros) et d'Orange Luxembourg (50,9 millions d'euros).

Au 30 juin 2025, aucun élément interne ou externe n'indiquait que d'autres tests de dépréciation doivent être effectués sur l'écart d'acquisition.

L'équipe de direction reste attentive à tout élément indiquant que de nouveaux tests de valeur doivent être effectués. Il est prévu que ces tests seront effectués à la clôture de l'exercice.

9.5 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles englobent pour l'essentiel les licences de télécommunications, les bases d'abonnés, les logiciels et les immobilisations incorporelles produites en interne. Au 30 juin 2025, elles s'inscrivaient en baisse de 2,6,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024, principalement en raison de la charge d'amortissement de l'année.

9.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent pour l'essentiel les investissements liés au réseau, les terrains & bâtiments et les équipements informatiques. Au 30 juin 2025, elles s'inscrivaient en baisse de 5,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024, ce qui s'explique principalement par les additions et amortissements normaux.

9.7 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation sont liés principalement aux terrains & bâtiments. La hausse observée par rapport au 31 décembre 2024 résulte pour l'essentiel de l'effet conjugué des additions, pour 7,8 millions d'euros, et des amortissements, pour 15,9 millions d'euros.

9.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie, passifs financiers

La rubrique de trésorerie et équivalents de trésorerie se compose des liquidités, des dépôts en espèces et de la trésorerie intragroupe mutualisée. Les découverts bancaires ou intragroupe dans le cadre de la mutualisation de la trésorerie sont comptabilisés en dettes financières à court terme. Le tableau de financement fournit une explication à la diminution de 26,2 millions d'euros de l'endettement financier net au premier semestre 2025.

en millions d'euros, fin de période	31.12.2024	30.06.2025
Disponibilités et quasi-disponibilités		
Disponibilités	-58,2	-50,5
Quasi-disponibilités	0,0	0,0
	-58,2	-50,5
Passif financiers		
Emprunts inter-sociétés à court terme	54,7	209,2
Emprunts bancaires à court terme	21,4	12,2
Put option Nethys SA	0,0	0,0
Emprunts bancaires à long terme	40,3	40,9
Emprunts inter-sociétés à long terme	1846,7	1 666,9
	1963,1	1 929,2
Dette nette (Emprunts et dettes assimilées - Disponibilités et quasi-disponibilités)	1904,9	1 878,7

Si l'on excepte la réduction continue des financements de tiers, aucun changement significatif n'est intervenu dans le financement du Groupe Orange Belgium.

9.9 Capitaux propres

Le 15 mai 2025, les actionnaires d'Orange Belgium S.A. réunis en Assemblée générale ont décidé de ne verser aucun dividende au titre de l'exercice 2024.

Toutes les actions ordinaires sont entièrement libérées et ont un pair comptable de 2,197 euros.

	Capital Social en milliers d'euros	Nombre d'actions en unités
Au 1 ^{er} janvier 2025	148 149	67 412 205
Au 30 juin 2025	148 149	67 412 205

9.10 Impôts et taxes d'exploitation courants à payer / à recevoir

Les impôts et taxes d'exploitation passifs s'élevaient à 163,3 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 150,6 millions d'euros au 31 décembre 2024. Il s'agit pour l'essentiel de la taxe sur les pylônes (112,9 millions d'euros) et de la TVA due (39,5 millions d'euros).

La hausse de 12,7 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024 est attribuable à la charge au titre de l'exercice 2025 correspondant à la taxe sur les pylônes.

9.11 Contrats de location

Dans le cadre de ses activités, le Groupe conclut régulièrement des contrats de location en tant que preneur. Ces contrats de location sont principalement répartis suivant les catégories d'actifs suivantes :

- Terrains et bâtiments
- Réseaux et terminaux
- Autres

La baisse de ce montant comptabilisée pour le premier semestre 2025 est liée pour l'essentiel au démantèlement des sites via MWingz.

9.12 Dérivés actifs et passifs non courants

Les dérivés passifs non courants, qui s'élèvent à 18,4 millions d'euros, correspondent à la juste valeur des instruments financiers dérivés mis en place dans le cadre de la stratégie de couverture des taux d'intérêt.

9.13 Provisions courantes et non courantes

Provisions pour le démantèlement des sites du réseau

Les provisions pour le démantèlement des sites du réseau ont connu une légère diminution au cours de la période, passant de 59,8 millions d'euros au 31 décembre 2024 à 58 millions d'euros au 30 juin 2025.

Au premier semestre 2025, le coût moyen de démantèlement par site utilisé au 30 juin 2025 s'élevait à 11 600 euros jusqu'en 2026, et 18 400 euros à partir de 2026 (respectivement 11 100 euros et 17 700 euros au 31 décembre 2024).

Même si la taille et l'installation sur site peuvent légèrement varier d'un site à l'autre, la provision est calculée d'après un coût moyen de démantèlement qui tient compte des coûts réels encourus par le passé pour des activités similaires.

Proximus et Orange Belgium se sont associés pour développer le réseau d'accès mobile du futur via le partage des équipements actifs et passifs du réseau d'accès radio (Radio Access Network, RAN). MWingz est la joint-venture qui a été créée pour planifier, construire et exploiter le réseau commun. Un plan de démantèlement a été déployé initialement pour les trois prochaines années pour démanteler les sites affectés en vue de la mise en place du réseau envisagé de sites devant être exploités par MWingz. Ce plan de démantèlement fait l'objet d'un examen régulier pour ajuster le plan effectif aux conditions économiques. Ces opérations de démantèlement ont également un impact sur l'amortissement des équipements et des installations de réseau impactés par la réduction de la durée d'utilité des sites. L'ajustement de l'amortissement, appliqué par anticipation s'est traduit par une augmentation de 7,4 millions d'euros de l'amortissement dans les résultats au premier semestre 2025 (11,6 millions d'euros au premier semestre 2024).

en millions d'euros	31.12.2024	Constitution	Utilisation	Reprise	Autre effet	30.06.2025
Provisions pour démantèlement	59,8		-2,3		0,5	58,0
Provisions pour litiges	4,3	,0,1	-0,1	-2,1	0,0	2,3
TOTAL PROVISIONS	64,1	0,1	-2,4	-2,1	0,5	60,3

en millions d'euros	31.12.2023	Constitution	Utilisation	Reprise	Autre effet	31.12.2024
Provisions pour démantèlement	62,0		-5,6		3,4	59,8
Provisions pour litiges	3,1	2,2	-0,6	-0,5	0,1	4,3
TOTAL PROVISIONS	65,1	2,2	-6,2	-0,5	3,4	64,1

9.14 Litiges

- **Mâts**

Certaines communes et provinces perçoivent, depuis 1997, une taxe annuelle sur les pylônes, mâts ou antennes situés sur leur territoire. Orange Belgium continue à déposer des réclamations à l'encontre des avis d'imposition relatifs à ces taxes. Ces taxes sont actuellement contestées devant les tribunaux civils (tribunaux de première instance - chambre fiscale et cours d'appel).

Le 6 juin 2024, le Gouvernement wallon et les opérateurs mobiles Proximus, Telenet, Orange Belgium et Insky ont signé un accord concernant la taxe sur les pylônes en Région wallonne pour la période 2023-2026, renouvelable pour 2027 sous réserve de l'accord de toutes les parties.

Les opérateurs s'engagent à verser, en tant que secteur, 2,5 millions d'euros pour l'année 2023 et 6 millions d'euros par an pour les années 2024, 2025 et 2026 à la Région wallonne.

Les taxes locales, que les communes et les provinces pourraient imposer durant ces années, sont déductibles de ces montants, jusqu'à certains plafonds annuels.

La clé de répartition, permettant de déterminer la part de ces montants annuels à supporter par chaque opérateur, est définie chaque année par les opérateurs mobiles sur la base d'un accord mutuel en fonction du nombre de pylônes et de mâts possédés par chaque opérateur et de la présence de chaque opérateur sur les sites situés sur le territoire wallon. Pour 2023, la clé de répartition pour Orange Belgium est de 37,24 %, pour 2024 et 2025 de 34,74 %.

Entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2026, Orange Belgium investira également un montant supplémentaire de 15 millions d'euros dans l'infrastructure de télécommunication en Région wallonne.

Il est convenu de ne pas établir de taxes régionales wallonnes sur les infrastructures de télécommunication durant la période 2023-2026. De plus, les communes et les provinces seront découragées d'imposer des taxes sur les infrastructures de télécommunication durant la période 2023-2026.

Une nouvelle version « 24 avril 2025 » de ce Protocole d'accord 2023-2026 a été signée. Les principes décrits ci-dessus restent entièrement les mêmes, il s'agit uniquement de l'adaptation de certaines modalités de paiement.

- **Accès au réseau câblé de Coditel Brabant (Telenet)**

Suite au paiement par Orange Belgium de la provision relative aux coûts de set-up, Coditel Brabant (Telenet) a été en défaut de fournir l'accès à son réseau câblé dans le délai réglementaire de 6 mois. Ce défaut combiné au manque d'avancement sur le développement d'un service de gros effectif a poussé Orange Belgium à lancer une action judiciaire fin décembre 2016 à l'encontre de Coditel/Telenet pour manquement à ses obligations réglementaires. Considérant que la mise en œuvre d'une solution technique était toujours en cours au début de 2018, la procédure a été mise en suspens. L'affaire est réactivée et Telenet a déposé ses conclusions le 6 mars 2020. Les audiences ont eu lieu en octobre 2021 et le Tribunal a statué le 8 décembre 2021 que Telenet avait enfreint la réglementation en n'accordant pas l'accès à son réseau à Orange Belgium. Le Tribunal a mandaté un expert pour calculer le préjudice résultant de l'infraction de Telenet. L'expert a déposé son rapport et ses honoraires devant le tribunal le 18 novembre 2022. Après une audience sur les aspects procéduraux de l'affaire le 18 septembre 2023, le tribunal a décidé que l'affaire pouvait être plaidée sur le fond le 30 septembre 2024 et le 7 octobre 2024. On s'attend à ce que le dossier soit clôturé au troisième trimestre 2025.

10. Parties liées

Les conditions appliquées aux ventes et aux achats de trafic et de services, au contrat de gestion centralisée de la trésorerie, et au contrat de facilité de crédit revolving ainsi que les prêts et emprunts productifs d'intérêts sont déterminées dans le respect des conditions en vigueur sur le marché. A la date du bilan, aucune partie liée ne bénéficie d'une quelconque garantie et aucune d'elles n'a octroyé de garantie quelconque à Orange Belgium. Aucune correction de valeur sur des créances dues par des parties liées n'a été comptabilisée à la date du bilan.

en millions d'euros

30.06.2025	Ventes aux parties liées	Achats aux parties liées (*)	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées (*)
Groupe Orange - Trafic et services	11,4	-22,0		
Orange SA- Cash pool		0,1	-37,9	92,1
Affiliés du groupe Orange - Trafic et services	4,5	-8,9	0,0	4,1
Atlas Services Belgium - Emprunt	0,0	-42,8	0,0	1784,7
Redevances de marque	0,3	-10,4		
MWingz	0,0	-4,9	0,0	1,0
Total	16,2	-88,9	-37,9	1881,9

(*) dont coûts financiers

en millions d'euros

30.06.2024	Ventes aux parties liées	Achats aux parties liées (*)	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées (*)
Groupe Orange - Trafic et services	14,3	-18,5		
Orange SA- Cash pool		0,2	-31,8	45,5
Affiliés du groupe Orange - Trafic et services	4,8	-7,7	0,7	20,8
Atlas Services Belgium - Emprunt	0,0	-55,7	0,0	1842,5
Redevances de marque		-10,8		
MWingz		-5,1	0,0	1,0
Total	19,2	-97,5	-31,2	1909,8

(*) dont coûts financiers

11. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement n'a entraîné des ajustements, et aucun événement entraînant des ajustements, ni aucun événement significatif n'entraînant pas d'ajustements, ne s'est produit entre la date du bilan et la date à laquelle la publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés a été autorisée.

12. Autres

Au cours du premier semestre 2025, aucun événement significatif n'est survenu concernant la juste valeur des actifs et passifs financiers.

13. Déclaration des personnes responsables

Nous soussignés Xavier Pichon, CEO, et Antoine Chouc, CFO, déclarons qu'à notre connaissance :

A) le jeu d'états financiers consolidés résumés établis conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur ainsi que des sociétés comprises dans sa consolidation ;

b) le rapport intermédiaire présente un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties concernées survenus au cours des six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur le jeu d'états financiers consolidés résumés ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice.

Bruxelles, le 24 juillet 2025

Xavier Pichon
CEO

Antoine Chouc
CFO

Rapport d'examen limité sur l'information financière intermédiaire consolidée d'Orange Belgium SA pour le semestre clôturé le 30 juin 2025

Dans le cadre de notre mandat de commissaire, nous vous faisons rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée. Cette information financière intermédiaire consolidée comprend l'état consolidé de la situation financière intermédiaire résumé clôturé le 30 juin 2025, l'état consolidé du résultat global intermédiaire résumé, l'état consolidé des variations des capitaux propres intermédiaire résumé et l'état consolidé des flux de trésorerie intermédiaire résumé pour le semestre clôturé à cette date, ainsi que les notes sélectives 9 à 12.

Rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée

Nous avons effectué l'examen limité de l'information financière intermédiaire consolidée d'Orange Belgium SA (« la société ») et ses filiales (conjointement « le groupe »), préparée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Le total de l'actif mentionné dans l'état consolidé de la situation financière intermédiaire résumé s'élève à 4 036 millions EUR et le bénéfice consolidé mentionné dans l'état consolidé du résultat global intermédiaire résumé de la période s'élève à 3 millions EUR.

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire consolidée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire consolidée sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur l'information financière intermédiaire consolidée.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire consolidée d'Orange Belgium SA n'est pas établie, à tous les égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Signé à Zaventem.

Le commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL

Représentée par Nico Houthaev

14. Glossaire

KPI Financiers

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par offre	Chiffre d'affaires du groupe réparti entre services convergents, services mobiles, services fixes, services d'intégration et des technologies de l'information, de gros (wholesale), vente d'équipements et autres revenus
Services facturés aux clients	Agrégation des chiffres d'affaires des services convergents, services mobiles, services fixes et services d'intégration et des technologies de l'information.
Services convergents	Chiffre d'affaires provenant des offres convergentes B2C (hors vente d'équipements). Une offre convergente est définie comme une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe- 4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un contrat de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO : Mobile Virtual Network Operator). Le chiffre d'affaires des services convergents n'inclut pas les revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
Services Mobile seul	Le chiffre d'affaires des offres mobiles (hors offres convergentes B2C et vente d'équipements) et de la connectivité M2M, hors revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
Services Fixe seul	Le chiffre d'affaires des offres fixes (hors offres convergentes B2C et ventes d'équipements) incluant (i) l'accès à la large bande sur réseau fixe, (ii) l'accès à la bande étroite sur réseau fixe et (iii) l'infrastructure de données, les réseaux gérés et les appels téléphoniques entrants aux centres de relation avec la clientèle.
Services d'intégration et des technologies de l'information	Les revenus des services de collaboration (conseil, intégration, messagerie, gestion de projets), des services d'application (gestion de la relation client et applications d'infrastructure), des services d'hébergement, des services de cloud, des services de sécurité, des services M2M et de vidéoconférence. Cela comprend également les ventes d'équipements associées à la fourniture de ces services.
Services aux opérateurs	Les revenus générés par les opérateurs tiers pour (i) les services mobiles : les revenus entrants, l'itinérance des visiteurs, l'interconnexion mobile domestique (partage des réseaux et accord d'itinérance domestique) et MVNO, et pour (ii) les services «carriers» fixes.
Ventes d'équipements	Les revenus de toutes les ventes d'équipements mobiles et fixes, à l'exclusion (i) des ventes d'équipements associées à la fourniture de services d'intégration et des technologies de l'information, et (ii) des ventes d'équipements aux négociants et courtiers.
Autres revenus	Ils englobent (i) les ventes d'équipements aux courtiers et aux négociants, (ii) les revenus des services de portail et de publicité en ligne, (iii) les activités transversales et (iv) les autres revenus divers.

Éléments du compte de résultat

Données à base comparable	Des données à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le compte de résultat de la période écoulée. Les variations en données à base comparable permettent de refléter l'évolution organique de l'activité. Les données à base comparable ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
EBITDAaL (EBITDA after Leases) (depuis le 1^{er} janvier 2019)	Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur les sociétés, avant résultat financier hors intérêts sur dettes locatives, avant résultat des entités mises en équivalence, avant pertes de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, avant reprise des réserves de conversion des entités liquidées, avant effets liés aux prises de contrôle, avant dotations aux amortissements des actifs immobilisés, avant effets des principaux litiges, avant charges spécifiques de personnel, avant revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités, avant coûts des programmes de restructuration, avant coûts d'acquisition et d'intégration. L'EBITDAaL ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.

Etat des flux de trésorerie

Cash-flow opérationnel ajusté	Il s'agit de l'EBITDAaL après déduction des eCapex.
Cash-flow organique	Le cash-flow organique correspond au flux net de trésorerie généré par les activités d'exploitation, après déduction des capex/eCapex et après remboursement des passifs de location, majorés des produits de la vente d'immobilisations corporelles, après ajustement pour tenir compte des paiements relatifs à l'acquisition de licences de télécommunication.
Cash-flow organique des activités télécom	Orange S.A. utilise le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications comme mesure de la performance opérationnelle pour les activités de télécommunications dans leur ensemble. Le cash-flow organique des activités télécom correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés). Le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications n'est pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
eCapex (depuis le 1^{er} janvier 2019)	Les dépenses d'investissements économiques correspondent aux investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors actifs financés, diminués des prix de cession des actifs incorporels et corporels cédés. Les Capex ne constituent pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
Licences de télécommunication décaissées	Décaissements liés aux acquisitions des licences et des spectres de fréquences.
Variations du Besoin en Fond de Roulement	Correspond à la variation des stocks nets, plus la variation des créances clients brutes, plus la variation des dettes aux fournisseurs, plus la variation des autres éléments du Besoin en Fonds de Roulement.
Autres éléments opérationnels	Principalement la compensation d'éléments non monétaires inclus dans l'EBITDA ajusté, d'éléments non inclus dans l'EBITDA ajusté, mais inclus dans le flux net de trésorerie généré par l'activité et la variation des dettes fournisseurs liées aux immobilisations.
Dettes nettes	Emprunts et dettes assimilées moins disponibilités et quasi-disponibilités.
Variation de la dette nette	Variation du niveau de la dette nette.

KPI opérationnels

Convergence

Base de clients convergents B2C

Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe-4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).

Mobile

Base clients mobile (hors MVNO)

Nombre de clients détenteurs d'une carte SIM active, y compris (i) M2M et (ii) les entreprises et Internet partout (hors MVNO).

Forfait

Client avec lequel Orange a un accord contractuel formel dont les frais d'accès et les utilisations additionnelles des services voix et données sont facturés mensuellement.

Prépayé

Client qui a signé un contrat avec Orange et qui paie en avance toute utilisation voix ou données en achetant des recharges dans des points de vente par exemple.

M2M (machine-to-machine)

Échange d'informations entre des machines, établi entre un système de contrôle central (serveur) et tout type d'équipement, via un ou plusieurs réseaux de communication.

Clients convergents B2C mobile

Nombre de lignes mobiles des clients convergents B2C.

Clients mobile seul

Nombre de clients mobile (voir la définition de ce terme) à l'exclusion des clients convergents mobile (voir la définition de ce terme).

Clients MVNO (Mobile Virtual Network Operator)

Clients d'un opérateur de réseau mobile virtuel hébergés sur les réseaux d'Orange.

Fixe

Nombre de lignes (cuivre + FTTH)

Nombre de lignes fixes exploitées par Orange.

Clients convergents haut débit B2C

Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe-4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).

Clients fixes haut débit

Nombre de clients fixes haut débit à l'exclusion des clients convergents haut débit (voir la définition de ce terme).

Arrondissement

En raison de l'arrondissement, les chiffres présentés peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux fournis et les pourcentages peuvent ne pas refléter précisément les chiffres absolus.

A propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec un chiffre d'affaires de 1.993,7 millions d'euros, 3,5 millions de clients mobiles et plus de 1 million de clients haut débit fixe au 31 décembre 2024, et au Luxembourg, via sa filiale Orange Communications Luxembourg. Grâce à ses propres réseaux fixe et mobile, il propose tant aux clients résidentiels qu'au marché professionnel des services de connectivités fixes et mobiles et des offres convergentes (internet, téléphonie, télévision, y compris des contenus TV originaux : Be tv, VOOsport, ...). En tant qu'opérateur responsable, Orange Belgium investit pour réduire son empreinte écologique et promouvoir des pratiques numériques durables et inclusives. Orange Belgium est aussi un opérateur wholesale qui propose à ses partenaires l'accès à son infrastructure ainsi qu'un vaste portefeuille de services de connectivité et de mobilité, qui inclut des offres articulées autour du big data et de l'Internet of Things (IoT).

Orange Belgium est une filiale du groupe Orange, présent dans 26 pays avec une base totale de 291 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2024. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business.

Orange Belgium est coté à la Bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour plus d'informations, sur le web et votre mobile : corporate.orange.be, www.orange.be ou suivez-nous sur X : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe)

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Relations investisseurs

Koen Van Mol - koen.vanmol@orange.com +32 (0)495 55 14 99
ir@orange.be

Contact presse

Sven Adams – sven.adams@orange.com +32 (0)486 36 47 22
press@orange.be